

EXPORT EUROPE

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive européenne 2009/65/CE

Rapport Annuel 2015/2016

EXPORT EUROPE

OPCVM

Relevant de la directive européenne 2009/65/CE

ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/09/2016

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPC d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif et politique d'investissement** :

La classification AMF du Fonds est : Actions des pays de l'union européenne

L'OPCVM a pour objectif de rechercher la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés actions européens et de profiter du dynamisme des sociétés exportatrices principalement de l'Union Européenne ou fortement implantées en dehors de l'Europe. L'OPCVM est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions, sans contrainte de capitalisation boursière. Il est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75% minimum dans des actions de sociétés de l'Union Européenne éligibles. La répartition des investissements par pays varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. L'OPCVM pourra investir à hauteur de 25% maximum en titres d'Etats ou assimilés de la zone euro, sous forme de titres de créance et d'instruments du marché monétaire, et jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA. L'indice Stoxx Europe 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM.

La stratégie d'investissement repose sur la sélection des titres centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille et ne vise pas une réplication de l'indice. La gestion est active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. Elle pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. L'exposition au risque de change et aux risques de marché hors de l'Union Européenne sera accessoire.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : l'OPCVM peut, à tout moment, être exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions de moyenne et petite capitalisations : l'OPCVM investit sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : le FCP peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des actions et des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les actions et les marchés les plus performants.

Risque de taux : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit : l'OPCVM peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs souverains. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Export Europe est un fonds thématique qui investit sur les valeurs européennes de croissance et de qualité présentes ou impliquées sur les marchés émergents et/ou dynamiques.

Nous privilégions d'une part des valeurs de grandes consommations comme :
L'alimentation ou les valeurs boissons comme Pernod, Remy Cointreau, Unilever ou Diageo (valeur sortie récemment).

Les biens de consommation courante comme Reckitt Benckiser, Henkel.

Le luxe avec Hermès ou Ch. Dior.

Les valeurs cosmétiques comme Beiersdorf ou L'Oréal.

La pharmacie est représentée par des valeurs grosses capitalisations comme Roche ou Novo Nordisk et plus récemment par l'ajout de valeurs « med tech » comme Smith and Nephew ou Fresenius en Allemagne. Au cours de cet exercice, nous avons ajouté la valeur Grifols à notre portefeuille.

D'autre part, nous nous focalisons sur les valeurs industrielles :

Les valeurs aéronautiques comme Zodiac, Airbus. Nous sommes sortis de Safran.

Les valeurs chimiques avec Linde, Air Liquide. Nous avons allégé en cours d'année Basf.

Les valeurs de biens d'équipement avec Kion ou Legrand. Nous avons ajouté Geberit en Suisse à notre portefeuille.

Nous sommes structurellement absents de certains secteurs comme la finance, les services aux collectivités ou les télécoms même si ponctuellement nous avons une position en Orange très présent sur le continent africain.

Nous avons tendance au cours de cet exercice à privilégier les valeurs de qualité au management sérieux. En effet l'environnement macro devient un peu plus difficile car l'économie mondiale a tendance à ralentir.

La technologie est un secteur qui a été privilégié au cours de l'exercice écoulé avec des valeurs comme Cap Gemini, ASML ou Dassault Systèmes.

Sur l'exercice 2015/2016, le FCP EXPORT EUROPE progresse de **+4,78%** pour la Part Palatine et de **+4,81%** pour la Part C&M Finances, l'indicateur de référence (Stoxx Europe 50 dividendes nets réinvestis) affichant une performance de **-1,03%**.

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015/2016, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote :

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur évènement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :
Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
Abstention ou vote contre.

Le rapport sur l'exercice des droits de vote en 2015 par Palatine Asset Management est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2015 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

Le FCP EXPORT EUROPE ne prend pas en compte les critères ESG.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

Pour l'exercice 2015, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (27 personnes) représente 2 550 K€, et se décompose pour 2 186 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 364 K€ au titre des rémunérations variables.

Le montant agrégé des rémunérations de la société de gestion représente 804 K€ versé aux cadres supérieurs et 1 746 K€ versé aux autres membres du personnel.

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe, partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par le FIA, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

Il est précisé que le montant des rémunérations variables est limité à 100% du salaire fixe et est plafonné annuellement à 100 K€. Dans ce cadre, aucun différé de paiement ne dépasse 6 mois.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2015/2016, le FCP est demeuré investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier

- V – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Code ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0000133308	ORANGE	Achat d'actions	22/10/2015	150 000	2 233 338,81
CH0012032048	ROCHE HOLDING AG GENUSS	Achat d'actions	04/04/2016	9 500	2 063 001,10
FR0000120404	ACCOR	Achat d'actions	17/12/2015	36 000	1 492 630,80
GB0004835483	SABMILLER	Vente d'actions	13/10/2015	25 000	1 327 299,39
GB0009465807	WEIR GROUP	Achat d'actions	04/11/2015	75 000	1 242 848,26
JE00B8KF9B49	WPP	Achat d'actions	19/04/2016	50 000	1 055 620,43
FR0000125338	CAP GEMINI	Vente d'actions	09/12/2015	12 000	1 033 330,95
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	Vente d'actions	02/11/2015	17 500	1 032 282,50
BE0003793107	INBEV (EX INTERBREW)	Vente d'actions	31/05/2016	9 000	1 025 993,76
DE000BAY0017	BAYER	Vente d'actions	28/04/2016	10 000	1 025 932,74

- VI - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/09/2016 : - OPCVM = 8,40 % de l'actif net

-VII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

MAZARS

**FCP
EXPORT EUROPE**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP EXPORT EUROPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

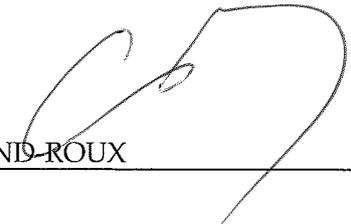
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 2 décembre 2016

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX

BILAN ACTIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	74 388 468,69	73 654 298,51
Actions et valeurs assimilées	68 253 279,39	68 813 582,51
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	68 253 279,39	68 813 582,51
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négo-ciables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	6 135 189,30	4 840 716,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 135 189,30	4 840 716,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	799 389,40	26 294,58
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	799 389,40	26 294,58
Comptes financiers	119 776,49	1 223 722,07
Liquidités	119 776,49	1 223 722,07
Total de l'actif	75 307 634,58	74 904 315,16

BILAN PASSIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Capitaux propres		
Capital	70 565 132,22	68 011 538,80
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 344 753,08	5 153 041,62
Résultat de l'exercice (a, b)	92 296,99	-123 240,73
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	73 002 182,29	73 041 339,69
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	2 305 452,29	1 086 576,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 305 452,29	1 086 576,72
Comptes financiers	0,00	776 398,75
Concours bancaires courants	0,00	776 398,75
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	75 307 634,58	74 904 315,16

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 203 025,78	1 359 160,40
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	1 203 025,78	1 359 160,40
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	298,12	0,61
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	298,12	0,61
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	1 202 727,66	1 359 159,79
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 104 179,16	1 463 319,82
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	98 548,50	-104 160,03
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-6 251,51	-19 080,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	92 296,99	-123 240,73

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion, en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont évalués sur les marchés français et étrangers au cours de clôture du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

- 1,20% TTC pour la part Palatine

- 1,20% TTC pour la part C&M Finances.

Commission de surperformance

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence défini ci-après majorée de 3%, sur l'exercice comptable qui débute le lendemain du

dernier jour ouvré à la Bourse de Paris du mois de septembre et s'achève le dernier jour de bourse du mois de septembre de l'année suivante.

L'indice de référence est égal à l'indice Stoxx Europe 50 Dividendes Réinvestis calculé quotidiennement, coupons réinvestis et en cours de clôture, et publié par Stoxx Ltd. La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

La part variable des frais de gestion représente 10% de la différence positive entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence majorée de 3%.

Si en cours d'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice, est supérieure à celle de l'indice de référence majorée de 3%, calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à celle de l'indice de référence majorée de 3% entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice comptable que si, sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure à celle de l'indice de référence majorée de 3%. La date de la première clôture de l'exercice comptable prise en compte sera le 30 septembre 2011.

Cette commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016	30/09/2015
Actif net en début d'exercice	73 041 339,69	61 317 150,46
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 646 241,68	11 416 555,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 306 387,75	-5 690 802,77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 417 348,21	5 975 019,07
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 113 289,34	-460 979,36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-422 398,07	-338 943,00
Différences de change	-1 185 680,44	-38 886,30
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 826 459,81	966 386,41
Différence d'estimation exercice N	7 922 408,81	6 095 949,00
Différence d'estimation exercice N-1	-6 095 949,00	-5 129 562,59
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	98 548,50	-104 160,03
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	73 002 182,29	73 041 339,69

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 776,49	0,16
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	119 776,49	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		CHF		DKK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 937 671,95	8,13	2 838 351,39	3,89	1 165 029,38	1,60	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2016
Créances	
Ventes à règlement différé	745 411,80
Coupons et dividendes en espèces	53 977,60
Total des créances	799 389,40
Dettes	
Achats à règlement différé	2 003 294,23
Frais de gestion	72 032,66
Frais de gestion variable	230 125,40
Total des dettes	2 305 452,29

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE		
Parts souscrites durant l'exercice	21 355,052	3 646 241,68
Parts rachetées durant l'exercice	-16 777,020	-2 809 788,55
Solde net des souscriptions/rachats	4 578,032	836 453,13
EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-24 970,000	-4 496 599,20
Solde net des souscriptions/rachats	-24 970,000	-4 496 599,20

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2016
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	594 992,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	163 519,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	279 061,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	66 605,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			6 135 189,30
	FR0010611335	PALATINE MOMA B FCP	6 135 189,30
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2016	30/09/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	92 296,99	-123 240,73
Total	92 296,99	-123 240,73

	30/09/2016	30/09/2015
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	60 331,29	-66 499,49
Total	60 331,29	-66 499,49

	30/09/2016	30/09/2015
EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	31 965,70	-56 741,24
Total	31 965,70	-56 741,24

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2016	30/09/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 344 753,08	5 153 041,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 344 753,08	5 153 041,62

	30/09/2016	30/09/2015
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 625 131,14	3 352 481,25
Total	1 625 131,14	3 352 481,25

	30/09/2016	30/09/2015
EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	719 621,94	1 800 560,37
Total	719 621,94	1 800 560,37

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
Actif net Global en EUR	35 155 671,57	56 032 012,78	61 317 150,46	73 041 339,69	73 002 182,29
EXPORT EUROPE PARTS PALATINE					
Actif net en EUR	16 342 596,38	32 916 534,42	35 072 918,80	47 531 571,52	50 596 802,56
Nombre de titres	134 256,000	230 473,000	233 949,629	287 385,220	291 963,252
Valeur liquidative unitaire en EUR	121,72	142,82	149,91	165,39	173,29
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	12,16	11,66	5,56
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,34	1,34	1,28	-0,23	0,20
EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES					
Actif net en EUR	18 813 075,19	23 115 478,36	26 244 231,66	25 509 768,17	22 405 379,73
Nombre de titres	154 375,000	161 660,000	174 855,000	154 185,000	129 215,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	121,86	142,98	150,09	165,44	173,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	12,17	11,67	5,56
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,46	1,34	1,29	-0,36	0,24

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BEIERSDORF NOM	EUR	13 000	1 091 350,00	1,49
DAIMLER AG	EUR	20 500	1 285 555,00	1,76
FRESENIUS	EUR	28 000	1 988 280,00	2,72
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	13 500	1 633 500,00	2,24
KION GROUP AG	EUR	17 000	979 540,00	1,34
KRONES AG	EUR	16 000	1 385 600,00	1,90
LINDE AG	EUR	15 000	2 269 500,00	3,11
SYMRISE AG	EUR	38 000	2 478 740,00	3,40
TOTAL ALLEMAGNE			13 112 065,00	17,96
AUTRICHE				
SCHOELLER-BLECKMANN	EUR	16	944,00	0,00
TOTAL AUTRICHE			944,00	0,00
BELGIQUE				
ONTEX GROUP NV	EUR	25 000	706 000,00	0,97
TOTAL BELGIQUE			706 000,00	0,97
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	31 500	1 165 029,38	1,60
TOTAL DANEMARK			1 165 029,38	1,60
ESPAGNE				
GRIFOLS SA PREF	EUR	100 000	1 426 000,00	1,95
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	25 000	825 000,00	1,13
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	186 000	2 064 600,00	2,83
TOTAL ESPAGNE			4 315 600,00	5,91
FRANCE				
ACCOR	EUR	42 000	1 483 020,00	2,03
AIR LIQUIDE	EUR	44 223	4 221 085,35	5,79
AIR LIQUIDE	EUR	5 527	527 552,15	0,72
CAP GEMINI	EUR	47 400	4 132 332,00	5,66
CHRISTIAN DIOR	EUR	16 900	2 696 395,00	3,69
DASSAULT SYSTEMES	EUR	32 500	2 509 975,00	3,44
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	14 200	1 630 160,00	2,23
HERMES INTERNATIONAL	EUR	5 927	2 147 055,75	2,94
JC DECAUX SA	EUR	50 000	1 439 000,00	1,97
LEGRAND SA	EUR	44 000	2 309 120,00	3,16
L'OREAL	EUR	8 800	1 479 280,00	2,03
ORANGE	EUR	75 000	1 044 750,00	1,43

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PERNOD RICARD	EUR	15 800	1 664 530,00	2,28
REMY COINTREAU	EUR	22 186	1 685 470,42	2,31
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	9 500	589 570,00	0,81
SUEZ SA	EUR	50 000	734 750,00	1,01
VALEO	EUR	58 900	3 058 677,00	4,19
ZODIAC AEROSPACE	EUR	20 000	433 500,00	0,59
TOTAL FRANCE			33 786 222,67	46,28
IRLANDE				
KERRY GROUP	EUR	32 500	2 410 200,00	3,30
SMURFIT KAPPA PLC	EUR	111 000	2 208 900,00	3,03
TOTAL IRLANDE			4 619 100,00	6,33
JERSEY				
WPP PLC	GBP	70 000	1 467 807,19	2,01
TOTAL JERSEY			1 467 807,19	2,01
PAYS-BAS				
AIRBUS GROUP	EUR	23 000	1 238 320,00	1,70
UNILEVER	EUR	13 000	533 975,00	0,73
TOTAL PAYS-BAS			1 772 295,00	2,43
ROYAUME UNI				
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	GBP	11 000	626 863,95	0,86
RECKITT BENCKISER PLC	GBP	37 200	3 124 008,79	4,28
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	50 000	718 992,02	0,98
TOTAL ROYAUME UNI			4 469 864,76	6,12
SUISSE				
GEBERIT NOM.	CHF	2 000	780 980,36	1,07
ROCHE HOLDING AG	CHF	9 300	2 057 371,03	2,82
TOTAL SUISSE			2 838 351,39	3,89
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			68 253 279,39	93,50
TOTAL Actions et valeurs assimilées			68 253 279,39	93,50
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE MOMA B FCP	EUR	190	6 135 189,30	8,40
TOTAL FRANCE			6 135 189,30	8,40
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 135 189,30	8,40
TOTAL Organismes de placement collectif			6 135 189,30	8,40
Créances			799 389,40	1,10
Dettes			-2 305 452,29	-3,16

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Comptes financiers			119 776,49	0,16
Actif net			73 002 182,29	100,00

EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	EUR	291 963,252	173,29
EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES	EUR	129 215,000	173,39